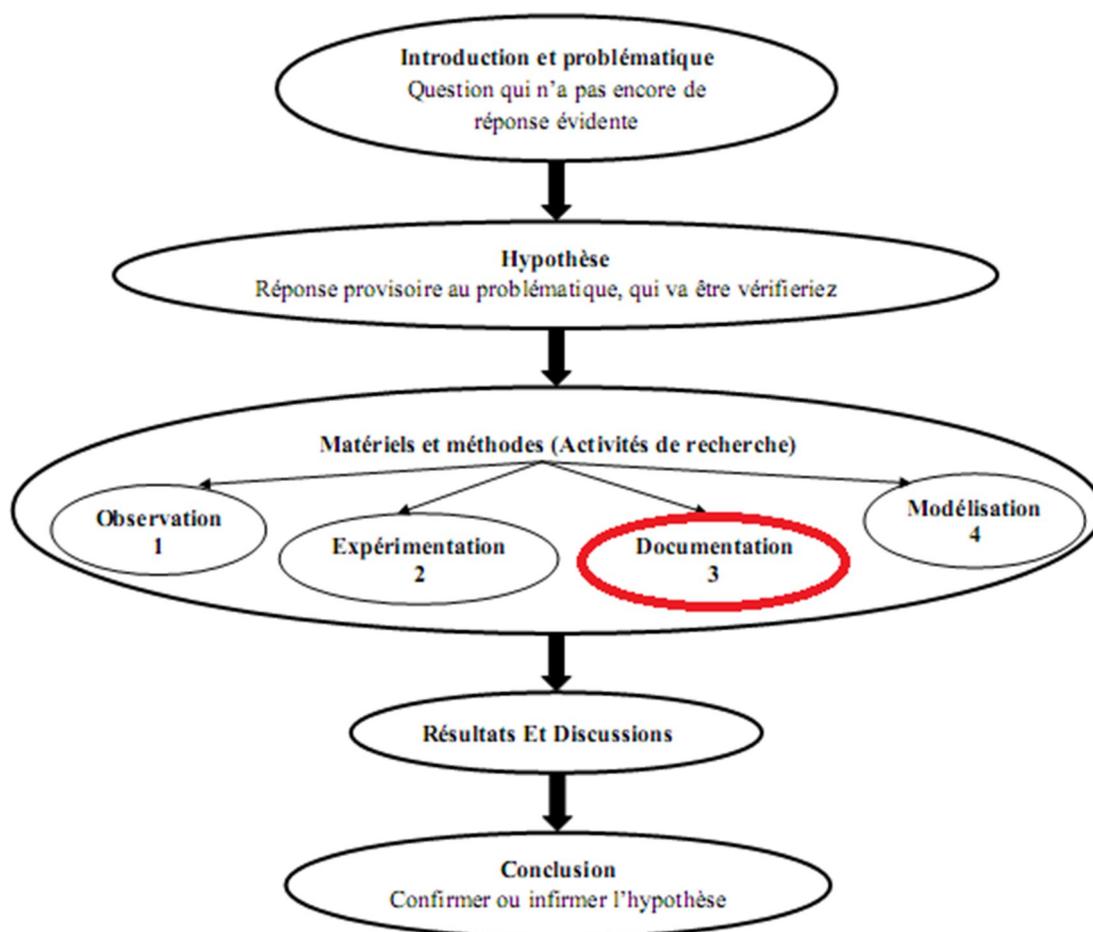


Un **travail de recherche** nous permet de:

- Explorer ou expliquer un phénomène
- Résoudre un problème
- Questionner ou réfuter des résultats fournis dans des travaux antérieurs ou une thèse
- Expérimenter un nouveau procédé ou une nouvelle théorie
- Appliquer une nouvelle méthode ou solution
- ou une synthèse de deux ou plusieurs de ces objectifs.

Dans le schéma ci-dessous, on trouve les **étapes** à suivre pour effectuer une **recherche scientifique**:



Donc, la **méthodologie** est apparue pour structurer les règles de la recherche et les rendre transmissibles et accessibles entre tout le personnel scientifique que ce soit des chercheurs, des enseignants, des étudiants, ou même des lecteurs dans le domaine.

On peut définir **la méthodologie documentaire** comme l'ensemble des étapes permettant de chercher, identifier et trouver des documents relatifs à un sujet par l'élaboration d'une stratégie de recherche, vu que les processus de recherche

documentaire et de validation de l'information requièrent la mise en application d'une méthodologie efficace.

### **Les étapes de la méthodologie documentaire:**

- 1) Préparer sa recherche
- 2) Sélectionner les sources d'information
- 3) Chercher et localiser les documents
- 4) Évaluer la qualité et la pertinence des sources
- 5) Mettre en place une veille documentaire

Comme son objectif est de conditionner la pertinence et la validité de la recherche et des résultats ainsi obtenus, la méthodologie documentaire est basée sur **les grands principes** suivants:

- Toujours partir du général pour se diriger progressivement vers le particulier
- Définir chaque mot, chaque notion qui fait obstacle à la compréhension de l'information
- Toujours garder en tête le sujet de la recherche
- Garder un regard critique sur les documents que l'on trouve. Il faut évaluer leur pertinence vis-à-vis du sujet, des sources, du niveau intellectuel demandé pour cette recherche (pour le cas qui nous concerne c'est un travail universitaire).

### **Les buts de la recherche documentaire**

- La nature du travail à produire
- Le niveau attendu de l'information
- La nature de l'information recherchée
- Le degré d'actualité de l'information recherchée